

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 OCTOBRE 2024

1. Désignation du secrétaire de séance

Le Conseil Municipal désigne Madame GRAF Jennifer comme secrétaire de séance.
Adopté à l'unanimité.

2. Zones d'accélération pour les énergies renouvelables : lancement de la concertation

Le Maire présente au Conseil Municipal la loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables et notamment son article 15 qui définit les zones d'accélération pour les énergies renouvelables.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de lancer la concertation du public entre le 14 et le 31 octobre 2024 par distribution d'une note d'information à l'ensemble de la population ainsi que par publication sur le site internet de la commune.

Adopté à l'unanimité.

3. Demande de subvention pour le remplacement des derniers luminaires en éclairage LED

Le Maire présente au Conseil Municipal le devis de la société FRITZ Electricité pour un montant de 27 849,50 € HT, soit 33 419,40 € TTC pour le remplacement des 15 derniers luminaires vétustes de la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Accepte le devis de la société FRITZ Electricité,

Charge M. le Maire de demander les subventions auprès de l'Etat dans le cadre du Fonds Vert et auprès de la Communauté de Communes de la Plaine du Rhin dans le cadre des fonds de concours.

Adopté à l'unanimité.

4. Commémoration du 11 Novembre

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'organiser une Commémoration de l'Armistice de 1918 le 11 novembre 2024 à 10h30 au monument aux morts, suivie du verre de l'amitié servi à la salle de réunion de la mairie.

Adopté à l'unanimité.

5. Inauguration du village de Noël et illuminations

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, fixe la date pour l'inauguration du village de Noël et le lancement des illuminations au vendredi 29 novembre 2024 à 18h, suivi d'une vente de vin chaud, knaks et crêpes dans la cour de l'école.

Adopté à l'unanimité.

6. Organisation de la Fête de Noël des aînés

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'organiser la fête de Noël des aînés le dimanche 1^{er} décembre 2024 à la Maison du Temps Libre.

Adopté à l'unanimité.

7. Divers

a) Collecte annuelle pour l'Association Repartir

Le Conseil Municipal décide d'organiser, comme chaque année, une collecte de denrées alimentaires et produits d'hygiène au profit de l'association REPARTIR aux heures d'ouverture du secrétariat de la mairie du lundi 25/11/2024 au vendredi 29/11/2024.

Adopté à l'unanimité.

b) Demande de subvention Pamina petits projets

Le Maire présente au Conseil Municipal le fonds pour petits projets de PAMINA.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de candidater dans le cadre de l'aménagement du sentier forestier à créer près du stade avec la mise en place de panneaux bilingues élaborés en partenariat avec l'école élémentaire et l'ONF.

Adopté à l'unanimité.

c) Participation au Plan arbres de la CEA

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Décide de participer au plan arbres de la CEA en partenariat avec l'ONF pour la replantation de notre forêt communale,

Charge M. le Maire de déposer une demande de subvention auprès de la CEA.

Adopté à l'unanimité.